

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, avenue Habib Bourguiba – 1000 Tunis

Le groupe **UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2004 tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire tenue le 3 juin 2005.

Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes **AMC Ernst & Young**.

Bilan consolidé

Arrêté au 31 Décembre 2004

(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2004	31/12/2003
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	19 120	16 044
Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	114 503	87 679
Créances sur la clientèle	(3)	1 243 430	1 200 216
Portefeuille-titres commercial	(4)	0	407
Portefeuille d'investissement	(5)	156 847	196 845
Titres mis en équivalence	(6)	3 945	3 963
Valeurs immobilisées	(7)	23 472	18 977
Actif d'impôt différé		0	2
Autres actifs	(8)	119 492	157 138
TOTAL ACTIF		1 680 809	1 681 272
PASSIF			
Banque centrale et C.C.P	(9)	0	63 200
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(10)	71 185	91 608
Dépôts et avoirs de la clientèle	(11)	1 281 839	1 213 817
Emprunts et ressources spéciales	(12)	39 332	36 854
Passif d'impôt différé		160	91
Autres passifs	(13)	124 238	147 955
TOTAL PASSIF		1 516 754	1 553 525
Intérêts des minoritaires		542	733
CAPITAUX PROPRES			
Capital		106 000	70 000
Réserves consolidées et assimilées		59 307	58 981
Actions propres		(1 438)	(1 941)
Résultat net consolidé		(356)	(27)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(14)	163 513	127 014
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		1 680 809	1 681 272

UIB-(suite)-

Etat des Engagements Hors Bilan consolidé

Arrêté au 31 Décembre 2004

(Unité: en milliers de dinars)

	<i>Note</i>	<i>31-déc-2004</i>	<i>31-déc-2003</i>
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>			
HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	(15)	215 498	250 558
HB 2- Crédits documentaires	(16)	58 431	70 929
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		273 929	321 487
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>			
HB 4-Engagements de financement donnés		6357	5 258
HB 5- Engagements sur titres		1 253	1 345
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	(17)	7 610	6 603
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>			
HB 7- Garanties reçues		701 096	680 323
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		701 096	680 323

UIB-(suite)-

Etat de résultat consolidé
Exercice clos le 31 décembre 2004
(Unité: en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2004	Exercice 2003
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>			
Intérêts et revenus assimilés	(18)	75 219	76 960
Commissions perçues	(19)	22 000	14 896
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(20)	3 972	3 683
Revenus du portefeuille d'investissement	(21)	10 480	11 597 *
Total produits d'exploitation bancaire		111 671	107 135
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>			
Intérêts encourus et charges assimilées	(22)	45 376	47 931
Commissions encourues		196	347 *
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(23)	286	288
Total charges d'exploitation bancaire		45 858	48 567
PRODUIT NET BANCAIRE		65 813	58 568
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		(10 381)	(8 536)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		(148)	362
Autres produits d'exploitation		13	25
Frais de personnel	(24)	(40 167)	(36 093) *
Charges générales d'exploitation	(25)	(12 259)	(10 796) *
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(2 684)	(2 607)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		(1)	157
RESULTAT D'EXPLOITATION		186	1 080
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	(26)	34	(508)
Impôts sur les sociétés	(27)	(618)	(794)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(398)	(222)
Intérêts des minoritaires		(42)	(195)
RESULTAT NET CONSOLIDE		(356)	(27)
RESULTAT PAR ACTION (en DT)	(29)	(0,034)	(0,004)

UIB-(suite)-

Etat de flux de trésorerie consolidé**Exercice clos le 31 décembre 2004****(Unité: en millier de dinars)**

	Notes	Exercice 2004	Exercice 2003
ACTIVITE D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaires encaissés		117 275	108 441
Charges d'exploitation bancaires décaissées		(54 923)	(51 372) *
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		(8 450)	(16 596)
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		(67 672)	(54 541)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		75 045	(73 785)
Titres de Placement		313	26 084
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		(44 537)	(32 790) *
Autres flux de trésorerie		6 189	10 814 *
Impôt sur les sociétés		(530)	(1 300)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		22 710	(85 045)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		10 609	11 750 *
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		39 708	(587)
Acquisitions/cessions sur immobilisations		(7 152)	(1 956)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		43 165	9 207
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Augmentation/diminution ressources spéciales		2 477	2 166
Décaissement suite au remboursement de prêts		(28)	(43)
Dividendes versés		(13)	(3 999)
Encaissement suite à la libération du capital		36 000	
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		38 436	(1 876)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		104 311	(77 714)
Liquidités et équivalents en début d'exercice		(4 318)	73 396
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	(28)	99 993	(4 318)

UIB-(suite)-

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2004**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale NCT 1 ;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2004.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION**4.1. Périmètre**

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- la société mère : UIB
- les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce une influence notable.

4.2. Méthodes de consolidation

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

- **L'intégration globale**

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par le Groupe.

- **La mise en équivalence**

Selon cette méthode, la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Conformément au paragraphe 28 de la norme NCT 35 et à titre transitoire jusqu'au 31 décembre 2004, les filiales qui ne sont pas des entreprises du secteur financier sont consolidées par la méthode de mise en équivalence.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Union Internationale de Banques	Financier	100%	Mère	Intégration Globale	100%
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration Globale	99,97%
L'Intermédiaire International	Financier	52,42%	Filiale	Intégration Globale	52,42%
Internationale SICAR	Financier	31%	Associée	Mise en Equivalence	33,6%
Union Valeur SICAV	Financier	24,29%	Associée	Mise en Equivalence	42,38%
Arab International Lease	Financier	20%	Associée	Mise en Equivalence	20,00%

UIB-(suite)-

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2004, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31 décembre 2004 pour un montant net de 9 892 KDT.

5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains 20 %
- B3 : actifs préoccupants 50 %
- B4 : Actifs compromis 100 %

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés. La dotation aux provisions nette des reprises, au titre de l'exercice 2004, a été de 7,1 millions de dinars portant le montant cumulé des provisions comptabilisées à 110,4 millions de dinars à la date du 31-12-2004. Ce montant est en deçà des provisions requises en application des règles contenues dans la circulaire précitée. Le besoin de provision complémentaire sur les créances à la clientèle est estimé à 104,1 millions de dinars, dont 0,4 millions de dinars se rapportent aux créances cédées à l'IRC.

Il est à signaler que la Société Générale a émis le 08 février 2005 une garantie au profit de l'UIB de 57,1 millions de dinars portant couverture à hauteur de 52% du sous provisionnement sur créances tel qu'arrêté au 31 décembre 2003 à 109,8 millions de dinars. Cette garantie a été ramenée de 57,1 millions de dinars au 31 décembre 2003 à 52,8 millions de dinars au 31 décembre 2004 à la suite de la réduction du sous provisionnement qui est passé de 109,8 millions de dinars au 31 décembre 2003 à 101,5 millions de dinars au 31 décembre 2004.

5.3- Traitement des impayés

• Agios sur comptes débiteurs et intérêts sur crédits C.T (créances classées)

Les agios débiteurs et les intérêts sur les comptes débiteurs et les créances classées à court terme sont constatés dans le compte « Agios réservés »

• Commissions sur engagements (créances classées)

La même méthode que celle présentée ci-dessus est adoptée.

• Intérêts impayés sur crédit à M.T

Pour le portefeuille ancien, les intérêts impayés continuent à être passés parmi les produits de la banque. Après et sur la base d'une liste des relations classées, ces intérêts sont extraits des produits pour être logés en « Agios réservés »

Pour le portefeuille nouveau, ces intérêts impayés ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'ordre et présentés en net à l'actif du bilan (chapters 2169, 3215, 3338 et 3320).

UIB-(suite)-

5.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...)

5.5- Comptabilisation des charges et produits relatifs aux bons de trésor

Conformément aux instructions de la Banque Centrale, l'UIB a procédé, sur le plan de la présentation des états financiers, à la compensation entre les comptes de charges sur placement Bons de Trésor clientèle et les comptes de produits sur Bons de Trésor souscrit par l'UIB.

5.6- Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

UIB-(suite)-

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amical	10%

Les matériels informatiques ainsi que les logiciels acquis à partir du 1er janvier 2004 sont amortis respectivement aux taux de 15% et 20% alors que celles acquises avant cette date continuent à faire l'objet de dépréciation aux taux antérieurs respectifs de 30% et 66%.

5.7- Titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres. A ce titre, le besoin de provision complémentaire sur le portefeuille-titres, non comptabilisé au 31/12/2004, a été estimé à **172 KDT**.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

5.8- Traitement des titres mis en équivalence

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique "Titres mis en équivalence" et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique "résultat consolidé". Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : "Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence".

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires de sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

5.9- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

Les emprunts dont le risque de change est couvert par TUNIS RE, sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

5.10- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Au 31/12/2004, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants :

- Reclassement de certains comptes de charges ayant le caractère de charges de personnel de la rubrique « Charges générales d'exploitation » à la rubrique « Frais de personnel » pour un montant de 742 KDT ;
- Reclassement des commissions de gestion du fonds géré SICAR initialement constaté en déduction de la rubrique « Revenu du Portefeuille d' Investissement » à la rubrique « Commissions encourues » pour 347 KDT .
- Annulation des engagements sur titres envers la Compagnie Touristique Arabe- CTA pour un montant de 1 278 KDT qui correspond à une prise de participation par conversion d'engagements datant de 1988.

Les données comparatives au 31/12/2003 ont été, en conséquence, retraitées comme suit :

Rubrique	Désignation	Montant avant retraitement	Montant après retraitement	Variation
		31/12/2003	31/12/2003	
CH6	Frais de personnel	-35 351	-36 093	-742
CH7	Charges générales d'exploitation	-11 538	-10 796	742
PR4	Revenu du portefeuille Investissements	11 250	11 597	347
CH2	Commissions encourues	0	-347	-347
HB5	Engagements sur titres	2 623	1 345	-1 278

L'état de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2003 a été, en conséquences, retraité.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION**6.1- Traitement des écarts de première consolidation**

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins les comptes du groupe arrêtés au 31/12/2004 et au 31/12/2003 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

UIB-(suite)-

6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

6.3- Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

7.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- des commissions entre sociétés du groupe ;
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du groupe ;
- des dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB ; et
- des cessions de créances par l'UIB à la société Internationale de recouvrement de créances.

8. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

8.1-ACTIFS

Note 1 – Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Ce poste présente au 31/12/2004 un solde de 19 120 KDT contre 16 044 KDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Caisse espèces	4 529	4 598
Espèces en Route	1 573	742
Fonds de Roulement chez I.B.S	300	300
Alimentation guichet automatique	1 538	1 215
Caisse monnaies étrangères	2 203	1 654
Billets étrangers en route	504	327
B.C.T Compte Ordinaire	1 709	1 912
I.B.S Transport de Fonds	92	600
B.C.T par devises	4 996	2 785
Chèques postaux	1 446	1 863
Virement téléphonique inter comptoir	172	0
Remise de chèque B.C.T	59	48
Total	19 120	16 044

Une insuffisance de provision, non comptabilisée, sur le solde de cette rubrique au 31 décembre 2004 a été estimée à 1 305 KDT.

UIB-(suite)-

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2004 un solde de 114 503 KDT contre 87 679 KDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Créances sur les établissements Bancaires	114 503	87 262
Créances sur les établissements Financiers	0	417
Total	114 503	87 679

Une insuffisance de provisions, non comptabilisée, sur les comptes de correspondants locaux a été estimée à 430 KDT au 31/12/2004.

Note 3 – Créances sur la clientèle.

Au 31/12/2004, les créances sur la clientèle présentent un solde net 1 243 430 KDT contre 1 200 216 KDT au 31/12/2003 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Comptes ordinaires débiteurs	417 579	414 327
Autres concours à la clientèle	1 007 877	952 950
Crédits sur ressources spéciales	24 652	22 631
Agios réservés et provisions	(206 679)	(189 692)
Total	1 243 430	1 200 216

Les autres concours à la clientèle ont inclus les créances cédées de l'UIB à l'IRC et qui présentent une valeur nette comptable de 421 KDT au 31/12/2004

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Agios réservés	(93 469)	(84 276)
Intérêts réservés / comptes contentieux	(1 031)	(952)
Provisions pour créances douteuses	(110 411)	(103 317)
Intérêts crédits M.T. échus à ventiler	6 117	6 548
Intérêts / CMT échus à percevoir	(6 117)	(6 548)
Intérêts C.M.T impayés	16 955	11 711
Intérêts crédits M.T échus en suspens	(16 955)	(11 711)
Intérêts réservés Lignes de crédits extérieurs échus	(1 766)	(1 147)
Total	(206 679)	(189 692)

Note 4 – Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente un solde net nul au 31 décembre 2004 contre 407 KDT à la date du 31 décembre 2003 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Titres de placement	0	497
Provisions	0	(90)
Total	0	407

UIB-(suite)-

Note 5 – Portefeuille d'investissement

L'évolution de ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Participation partie libérée	3 716	3 521
Titres admis à la cote permanente	745	776
Bons de Trésor assimilables	121 000	162 000
UIB Titres de Placement	3 500	4 000
Compte SICAR fonds géré UIB placement interne	23 724	22 185
Provisions pour dépréciations titres de participations	(946)	(969)
Provisions pour fonds géré SICAR	(305)	0
Intérêts à recevoir	5 280	5 332
Participation en compte courant associé non rémunéré	133	0
Total	156 847	196 845

La part du fonds géré à capital risque affectée à des participations totalise au 31/12/2004 un montant de 5 739 KDT.

L'insuffisance de provisions, non comptabilisée, sur le fond géré à capital risque a été estimée à 670 KDT au 31/12/2004.

Note 6 – Titres mis en équivalence

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'UIB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 3 945 KDT à la date du 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003	Variations
Titres AIL	1980	2 055	(75)
Titres Union Valeurs SICAV	173	165	8
Titres International SICAR	1792	1 744	48
Total	3 945	3 963	(19)

La variation de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence est portée dans la rubrique « Quote-part dans les entreprises mises en équivalence » au niveau de l'état de résultat consolidés.

Note 7 – Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées présentent au 31 décembre 2004 un solde net de 23 472 KDT contre 18 977 KDT au 31 décembre 2003 détaillé comme suit :

Immobilisations corporelles :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Immeuble d'exploitation	9 138	8 990
(-) Amortissements	(2 152)	(2 007)
Immeuble hors exploitation	949	824
(-) Amortissements	(252)	(75)
Matériel roulant	1 246	1 235
(-) Amortissements	(884)	(846)
Mobilier et matériel de bureau	5 800	5 287
(-) Amortissements	(4 213)	(3 906)
Matériel pour traitement informatique	12 919	12 918
(-) Amortissements	(12 342)	(11 339)
Immobilisations Matériels informatiques	1 382	0
(-) Amortissements	(146)	0
Aménagements Agencements et Installations	11 758	11 177
(-) Amortissements	(9 083)	(8 534)
Terrains	4 572	4 436
Matériel amicale	18	18

UIB-(suite)-

(-) Amortissements	(16)	(15)
Matériel et Outillage	4	4
(-) Amortissements	(2)	(1)
Equipement Logement de Fonction Personnelle	76	62
(-) Amortissements Equipement Logement de Fonction Personnelle	(25)	0
Mobilier de bureau	246	0
(-) Amortissements	(7)	0
Matériel de bureau	138	0
(-) Amortissements	(4)	0
Aménagement Immeubles en location	351	0
(-) Amortissements	(16)	0
Immobilisation cablage informatique	46	0
(-) Amortissements	(2)	0
Cablage informatique immeubles en location	8	0
(-) Amortissements cablage informatique immeubles en location	0	0
Immobilisations en cours	73	211
Total	19 580	18 338

Immobilisations incorporelles :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Fonds de commerce	166	166
(-) Amortissements Fonds de commerce	(50)	(42)
Logiciels Informatiques acquis	1367	996
(-) Amortissements logiciels informatiques acquis	(1 026)	(776)
Immobilisations en cours	11	0
Immobilisations en cours projet ALYSSA	3 424	295
Total	3 892	639

Note 8 – Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2004 un solde de 119 492 KDT contre 157 138 KDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :
Une provision requise, non comptabilisée, pour dépréciation des autres actifs a été estimée à 790 KDT au 31/12/2004.

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Valeurs à l'encaissement	71 200	106 682
Comptes d'attente et de régularisation	30 821	32 061
Créances prises en charge par l'Etat	17 196	18 069
Autres	276	326
Total	119 492	157 138

8.2-PASSIFS**Note 9 – BCT et CCP Passif**

Le solde de cette rubrique est nul au 31 décembre 2004 contre 63 200 KDT au 31 décembre 2003 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Emprunt sur le marché monétaire	0	63 200
Total	0	63 200

UIB-(suite)-

Note 10 – Dépôts & avoirs des établissements bancaires & financiers

Ce poste présente au 31/12/2004 un solde de 71 185 KDT contre 91 608 KDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	68 971	91 572
Dépôts et avoirs des établissements financiers (leasing)	2 213	36
Total	71 185	91 608

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Emprunt sur le marché monétaire	26 100	33 850
Emprunt sur le marché monétaire en devises	99	0
Nos Emprunts en Dev auprès Correspondants	1 643	2 983
Emprunt Syndiqué en Devises	48 358	53 655
Correspondants Etrangers Loro	156	279
Position de change Emprunt Syndiqué	(48 358)	0
Contre valeur Emprunt Syndiqué EURO	40 241	0
Intérêts sur marché monétaire à payer	11	24
Intérêts sur Emprunt Syndiqué en Devises	721	781
Total	68 971	91 572

Note 11 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2004 un solde de 1 281 839 KDT contre 1 213 817 KDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Dépôts à vue	395 453	357 229
Comptes Epargnes	460 624	417 262
Comptes à Terme et Bons de Caisse	380 433	388 085
Certificats de dépôts	14 291	19 923
Autres Dépôts et avoirs	31 039	31 318
Total	1 281 839	1 213 817

Note 12 – Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2004 un solde de 39 332 KDT contre 36 854 KDT au 31/12/2003 et correspond exclusivement aux ressources spéciales de l'UIB.

Note 13 – Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2004 un solde de 124 238 KDT contre 147 955 KDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Valeurs exigibles après encaissement	73 900	102 321
Comptes d'attente et de régularisation	44 582	39 345
Autres	5 756	6 289
Total	124 238	147 955

Une insuffisance de provisions sur congés payés a été estimée à 1 175 KDT au 31/12/2004.

8.3-CAPITAUX PROPRES**Note 14 – Capitaux propres**

A la date du 31-12-2004, le capital social du Groupe s'élève à 106 000 KDT correspondant au capital de la société mère UIB. Il est composé de 10 600 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT libérée en totalité.

UIB-(suite)-

Le total des capitaux propres du groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2004, s'élève au 31 décembre 2004 à 163 513 KDT contre 127 014 KDT au 31 décembre 2003. Les contributions de chaque société du périmètre dans les capitaux propres du Groupe, pour l'exercice 2004 se présente comme suit:

Désignation	UIB	INI	IRC	I. SICAR	AIL	U.V. SICAV	TOTAL
Capital	106 000						106 000
Réserves consolidées et assimilées	59 678	(202)	(333)	227	50	(113)	59 307
Actions propres		(1 430)		(8)			(1 438)
Résultat net consolidé	(78)	(163)	(114)	73	(70)	(4)	(356)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2004	165 600	(1 795)	(447)	292	(20)	(117)	163 513

La contribution pour l'exercice 2003 se présente comme suit :

Désignation	UIB	INI	IRC	I. SIACR	AIL	U.V. SICAV	TOTAL
Capital	70 000						70 000
Réserves consolidées et assimilées	59 261	-138	-162	127	25	-131	58 981
Actions propres				-1 941			-1 941
Résultat net consolidé	188	-215	-156	119	30	7	-27
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2003	129 449	-354	-318	-1 694	55	-124	127 014

8.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 15 – Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Clients débiteurs par cautions	110 439	136 814
Clients débiteurs par avals	13 832	11 798
Clients débiteurs par avals / emprunts obligataires	17 732	24 241
Clients débiteurs par cautions en devises	39 120	38 347
Clients débiteurs par avals en devises	7 900	10 919
Aval donné sur billets de trésorerie	2 900	2 650
Correspondants débiteurs par cautions en dinars	7 069	9 075
Correspondants débiteurs par cautions en devises	16 506	16 714
Total	215 498	250 558

Note 16 – Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent au 31 décembre 2004 un solde de 58 431 KDT contre 70 929 KDT au 31 décembre 2002 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Clients débiteurs par acceptations	17 439	27 265
Clients débiteurs par acceptation C.A	34	34
Clients débiteurs par crédocs	39 972	43 369
Clients créd par confirmation CREDOC Dinars	0	103
Clients créd par confirmation CREDOC Devises	675	4
Acceptation banque crédoc en devises	310	153
Total	58 431	70 929

Note 17 – Engagements donnés

Les garanties données s'élèvent au 31/12/2004 à 7 610 KDT contre 6 603 KDT au 31/12/2003 et se détaillent comme suit :

UIB-(suite)-

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 357	5 258
Participation titres partie non libérée	1 253	1 345
Total	7 610	6 603

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits autorisés non débloqués au 31/12/2004 et dont les contrats correspondants ont été déjà signés à cette date.

8.5- ETAT DE RESULTAT

Note 18 – Intérêts & revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 75 219 KDT au 31/12/2004 contre 76 960 KDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	920	1 070
Opérations avec la clientèle	68 245	69 684
Autres intérêts et revenus assimilés	6 054	6 206
Total	75 219	76 960

Note 19 – Commissions

Le solde de ce poste s'élève à 22 000 KDT au 31 décembre 2004 contre 14 896 KDT au 31 décembre 2003. Il est détaillé ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Effets chèques et opérations diverses	1 527	1 086
Opérations de virements	4 074	3 637
Opérations sur titres	36	49
Location de coffres forts	36	52
Règlement de succession	68	26
Commissions de comptes	219	223
Commissions de découvert	1 411	799
Frais de tenue de compte	2 867	1 989
Commissions sur billets de trésorerie	29	123
Commerce extérieur	348	249
Opérations de change manuel	1 243	1 252
Opérations de change en comptes	1 370	1 309
Opérations monétiques	1 594	870
Autres commissions	7 178	3 232
Total	22 000	14 896

Note 20 – Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de ce poste est détaillé ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Intérêts sur Obligations	274	203
Bons du Trésor	0	245
Gain net sur opérations de change	3 614	3 226
Opérations sur Titres	83	9
Total	3 972	3 683

UIB-(suite)-

Note 21 – Revenus du portefeuille investissement

Ce poste totalise un montant net de 10 480 KDT au 31 décembre 2004 détaillé ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Intérêts sur Bons de trésor assimilables	10 294	10 904
Intérêts sur Portefeuille Titres UNIB	80	308
Intérêts sur Titres d'investissement SICAR	104	378
Tantièmes	2	7
Total	10 480	11 597

Note 22 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 45 376 KDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	9 161	9 377
- Opérations avec la clientèle	35 177	37 644
- Emprunts et ressources spéciales	792	726
- Autres intérêts et charges	246	184
TOTAL	45 376	47 931

Note 23 : Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 286 KDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
- Perte nette sur titres de transaction	0	0
- Perte nette sur titres de placement	139	105
- Perte nette sur opérations de change	147	183
- Perte nette sur opérations sur instruments financiers	0	0
TOTAL	286	288

Note 24 : Frais de Personnel

Les Frais de personnel totalisent 40 167 KDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Rémunération du personnel	31 058	27 742
Charges sociales	7 748	7 609
Autres Charges de Personnel	1 361	742
TOTAL	40 167	36 093

Note 25 : Charges générales d'exploitation

Les Charges générales d'exploitation totalisent 12 259 KDT au 31/12/2003 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Impôts et taxes	1 043	1 212
Travaux fournitures et services extérieurs	5 196	3 683
Transport et déplacement	408	254
Frais divers de gestion	5 612	5 647
TOTAL	12 259	10 796

UIB-(suite)-

Note 26 – Solde provenant d'autres éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net de 34 KDT au 31 décembre 2004 détaillé ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Charges Divers Imp. A L'Exp. Ex. Antérieurs	34	(60)
Pertes et Profits Divers sur Ex. Antérieurs.	0	(448)
P&P Exc/ Réal. Immobilisations Corporelles	0	0
Total	34	(508)

Note 27 – Impôt sur le bénéfice :

Le groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun (35%). L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2004 totalise 618 KDT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Impôt courant	587	665
Impôt différé	31	130
TOTAL	618	794

8.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 28 – Liquidités et Equivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalent de liquidités s'élèvent 99 993 KDT au 31 décembre 2004 contre (4 318) KDT au 31 décembre 2002 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	19 120	16 044
Créances sur les Etablissements Bancaires	108 853	79 180
Banque Centrale de Tunisie (Passif)	0	(63 200)
Dépôts des établissements bancaires et financiers	(28 080)	(36 541)
Titres de transactions	100	199
Total	99 993	(4 318)

8.6- AUTRES NOTES**Note 29 – Résultat par action**

Désignation	31/12/2004	31.12.2003
Résultat net (en DT)	(355 973)	(26 558)
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	(355 973)	(26 558)
Nombre moyen d'actions ordinaires	10 600 000	7 000 000
Résultat par action (en DT)	(0,034)	(0,004)

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Note 30 – Evénements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 3 mai 2005. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
Exercice clos le 31-12-2004

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques (UIB) arrêtés au 31 décembre 2004, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés de l'UIB au 31 décembre 2004. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'UIB. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers consolidés. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Nous formulons une réserve sur le point suivant :

Il ressort des notes aux états financiers consolidés (notes sur les méthodes comptables appliquées 5.2 et 5.7 et notes explicatives 1, 2, 5, 8 et 13) que des provisions pour dépréciation d'actifs et pour passifs, estimées nécessaires à la date du 31 décembre 2004 pour un montant global de 108,6 millions de dinars contre 116,9 millions de dinars au 31 décembre 2003, sont demeurées non comptabilisées à cette date. Les capitaux propres consolidés, tels que présentés au bilan sont, en conséquence, surévalués à concurrence de ce montant.

Il convient de signaler la situation décrite dans la note aux états financiers 5.2 relative à la garantie accordée par la Société Générale en date du 8 février 2005 couvrant l'insuffisance de provisions signalée ci-haut, et ce dans la limite de 52,8 millions de dinars au 31 décembre 2004. Celle-ci, ajoutée à l'augmentation de capital réalisée en cours de l'exercice 2004, a permis à l'UIB de respecter la quasi-totalité des ratios réglementaires exigés pour l'exercice de l'activité bancaire.

A notre avis et sous réserve du point exposé ci-dessus, les états financiers consolidés reflètent fidèlement, pour tout aspect significatif, la situation financière, les résultats des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2004, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

La sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2004 appellent de notre part la même réserve que celle formulée ci-dessus.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 10 mai 2005